

Divosan Extra

Désinfectant à haute efficacité sur base d'ammonium quaternaire, pour surfaces ouvertes

VT55

Description

Divosan Extra est un désinfectant terminal, à haute efficacité, spécialement formulé pour des applications en surfaces ouvertes en industries agroalimentaires.

Propriétés principales

Divosan Extra est un désinfectant à haute efficacité, sur base ammonium quaternaire. Il permet une excellente activité désinfectante contre la plupart des micro-organismes notamment les Gram+ et les Gram-.

Divosan Extra est recommandé pour une application dans tous les process de nettoyage des surfaces ouvertes. Il s'applique après avoir soigneusement nettoyé et rincé les surfaces. Il s'utilise pour désinfecter les sols, murs, ustensiles et autres équipements. Il convient également à une utilisation dans l'industrie de la viande, de la volaille, la restauration rapide, ainsi que la plupart des autres types d'opérations de transformation des produits alimentaires.

Divosan Extra s'utilise manuellement, en trempage, en pulvérisation et par voie aérienne.

Avantages

- Produit concentré.
- Spécialement formulé pour une utilisation en industries agroalimentaires.
- Non corrosif.
- Efficace quelle que soit la dureté d'eau.

Mode d'emploi

Utiliser **Divosan Extra** à la concentration de 0.25% minimum pour un effet bactéricide, en 5 minutes de temps de contact, à 20°C.

Rincer à l'eau potable avant et après utilisation.

Données techniques

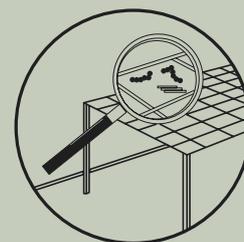
Aspect	Liquide limpide, incolore
Densité à 20°C	1.01
pH (solution à 1% à 20°C)	9.3
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	390 gO ₂ /kg
Teneur en azote (N)	6 g/kg
Teneur en Phosphore (P)	0

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : toutes les informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur internet : www.diese-fds.com

Stockage : conserver le produit dans son emballage d'origine fermé à l'abri des températures extrêmes de stockage.



Divosan™

Divosan Extra

Compatibilité du produit

Divosan Extra est compatible avec la plupart des matériaux rencontrés en industries agroalimentaires si le produit est appliqué selon les recommandations de concentration et températures. Toujours rincer soigneusement les surfaces après application.

En cas de doute, il est recommandé de réaliser des tests avant toute utilisation prolongée.

Méthode de test

Réactifs :	TQA 0,15 N
Indicateur :	QA1, QA2
Mode opératoire :	Prélever 20 ml de solution désinfectante. Ajouter 10 gouttes de réactif QA1 et homogénéiser doucement, l'échantillon devient jaune. Ajouter ensuite le réactif QA2, goutte à goutte (agiter doucement le flacon après addition de chaque goutte) jusqu'à obtention d'une coloration rouge/violette ; en général, 3 à 5 gouttes suffisent. Terminer la titration en ajoutant à l'aide du module seringue, goutte à goutte, le réactif TQA 0.15N (tout en agitant doucement le flacon) jusqu'à obtention d'une coloration jaune orangée. Noter le volume obtenu (V)
Calcul :	% p/p Divosan Extra VT55 = $V \times 0.0390$

Normes

Bactéricide selon la norme NF EN 1276 à 0.25%, en 5 minutes de temps de contact, à 20°C, en présence d'albumine (0.3 g/l) et d'eau dure sur les souches de référence.

Législation

Produit de nettoyage conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08/09/99).

Homologation du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche n° 2020274 :

Bactéricide à 0.25% pour les locaux de préparation et le matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques ; pour les locaux de stockage et le matériel de transport (POA/POV) ; pour le matériel de récolte et de stockage (POV).

Matière active : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium 15%

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.